



Assemblée générale

Distr. limitée
23 avril 2012
Français
Original : anglais

Comité de l'information

Trente-quatrième session

23 avril-4 mai 2012

Examen et adoption du rapport que le Comité présentera
à l'Assemblée générale à sa soixante-septième session

Projet de rapport

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Questions d'organisation	3
A. Ouverture de la session	3
B. Élection du Bureau	4
C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	4
D. Observateurs	5



I. Introduction

1. Dans sa résolution 34/182, l'Assemblée générale a décidé de reconduire le Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, créé par la résolution 33/115 C, qui serait désigné désormais sous le nom de « Comité de l'information » et dont la composition serait portée de 41 à 66 membres. Au paragraphe 2 de la première section de sa résolution 34/182, elle a prié le Comité :

« a) De poursuivre l'examen des politiques et des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales, notamment au cours des deux dernières décennies, et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication;

b) D'évaluer et de suivre les efforts déployés et les progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication;

c) De promouvoir l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information, et de faire des recommandations sur ce sujet à l'Assemblée générale ».

Elle a prié le Comité et le Secrétaire général de lui faire rapport à sa trente-cinquième session.

2. De sa trente-sixième à sa soixante-cinquième session, l'Assemblée générale a pris acte des rapports du Comité et adopté ses résolutions par consensus. À sa soixante-sixième session, elle a pris acte du rapport du Comité et adopté les résolutions 66/81 A et B par consensus.

3. Le Comité est actuellement composé des États Membres suivants :

Afrique du Sud	Burkina Faso
Algérie	Burundi
Allemagne	Cap-Vert
Angola	Chili
Antigua-et-Barbuda	Chine
Arabie saoudite	Chypre
Argentine	Colombie
Arménie	Congo
Autriche	Costa Rica
Azerbaïdjan	Côte d'Ivoire
Bangladesh	Croatie
Bélarus	Cuba
Belgique	Danemark
Belize	Égypte
Bénin	El Salvador
Brésil	Équateur
Bulgarie	Espagne

États-Unis d'Amérique	Pays-Bas
Éthiopie	Pérou
Fédération de Russie	Philippines
Finlande	Pologne
France	Portugal
Gabon	Qatar
Géorgie	République arabe syrienne
Ghana	République de Corée
Grèce	République de Moldova
Guatemala	République démocratique du Congo
Guinée	République dominicaine
Guyana	République populaire démocratique de Corée
Hongrie	République tchèque
Îles Salomon	République-Unie de Tanzanie
Inde	Roumanie
Indonésie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Iran (République islamique d')	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Irlande	Sénégal
Islande	Sierra Leone
Israël	Singapour
Italie	Slovaquie
Jamaïque	Somalie
Japon	Soudan
Jordanie	Sri Lanka
Kazakhstan	Suisse
Kenya	Suriname
Liban	Thaïlande
Libéria	Togo
Libye	Trinité-et-Tobago
Luxembourg	Tunisie
Madagascar	Turquie
Malte	Ukraine
Maroc	Uruguay
Mexique	Venezuela (République bolivarienne du)
Monaco	Viet Nam
Mongolie	Yémen
Mozambique	Zambie
Népal	Zimbabwe
Niger	
Nigéria	
Pakistan	

II. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

4. La séance d'organisation de la trente-quatrième session du Comité de l'information s'est tenue le lundi 23 avril 2012 au Siège de l'Organisation des Nations Unies. La session a été ouverte par le Président du Comité, Eduardo Ulibarri (Costa Rica).

B. Élection du Bureau

5. À la suite du départ de MM. Stéphane Crouzat (France) et Moses Sayela Walubita (Zambie), Vice-Présidents, au terme de leur durée d'affectation au Siège, MM. Guillaume Dabouis (France) et Chibaula D. Silwamba (Zambie) ont été élus pour les remplacer pour la durée du mandat restant à courir pour la période 2011-2012. Le Bureau du Comité pour la période 2011-2012 se compose donc comme suit :

Président :

Eduardo Ulibarri (Costa Rica)

Vice-Présidents :

Guillaume Dabouis (France)

Chibaula D. Silwamba (Zambie)

Gheorghe Leuca (République de Moldova)

Rapporteur :

Mohammad Reza Sahraei (République islamique d'Iran)

C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

6. À sa séance d'organisation, le 23 avril, le Comité a adopté son ordre du jour et son programme de travail (A/AC.198/2012/1) ci-après :

1. Ouverture de la session.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
4. Admission de nouveaux membres.
5. Déclaration du Président.
6. Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.
7. Débat général.
8. Examen des rapports présentés par le Secrétaire général.
9. Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information.
10. Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante-septième session.

7. Le Comité a tenu son débat général du 23 au 25 avril 2012. Le 23 avril, dans l'après-midi, le Département de l'information, conduit par son chef par intérim, a tenu un dialogue avec les États Membres.

8. Pour l'examen du point 7, le Comité était saisi des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services de communication stratégique (A/AC.198/2012/2);

b) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services d'information (A/AC.198/2012/3);

c) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information : services de diffusion du savoir (A/AC.198/2012/4);

d) Projet de cadre stratégique pour la période 2014-2015 [A/67/6 (Prog. 24)].

D. Observateurs

9. Oman a participé à la session en qualité d'observateur. Le Saint-Siège, la Palestine et l'Organisation météorologique mondiale ont également participé à la session en qualité d'observateurs.
